



# REGISTRE DES QUESTIONS

## INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| <b>Collectivité :</b>          | Département de Meurthe-et-Moselle  |
| <b>Type d'annonce :</b>        | Avis d'appel à la concurrence  |
| <b>Type de procédure :</b>     | Appel d'offres ouvert  |
| <b>Référence :</b>             | A25180002  |
| <b>Date de mise en ligne :</b> | Le vendredi 26 décembre 2025 à 15:40:02  |
| <b>Date de clôture :</b>       | Le lundi 23 février 2026 à 16:00:00  |
| <b>Titre :</b>                 | Etude De Programmation Architecturale, Muséographique Et Technique Du Château-Musée De Lunéville |
| <b>Descriptif :</b>            | Etude De Programmation Architecturale, Muséographique Et Technique Du Château-Musée De Lunéville |

## REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES COLLEGIALEMENT

**Question n° 23** Posée le 23/01/2026 à 17:51:08

Bonjour

*Le CCTP évoque le chantier des collections dans la phase "Phase 2 étude de faisabilité : déclinaison de plusieurs scénarios ". Pouvez-vous nous apporter des précisions sur ce sujet : une étude préalable à t elle déjà eu lieu ? si oui, qui est ou sera en charge de l'execution du chantier des collections et de son suivi? cordialement*

Répondu le 27/01/2026 à 11:56:50

Bonjour,

*Le chantier des collections est en cours via le récolement décennal actuellement en cours. D'autres documents, et notamment les prévisions d'achat d'oeuvres dans les années à venir pour remeubler le parcours muséal projeté, seront transmis au candidat retenu.*

*Le chantier des collections sera conduit par le conservateur du musée du château et ses collaborateurs, et pourrait être appuyé par d'autres prestataires à retenir par la suite. Le candidat retenu pour le présent marché n'aura pas la charge de ce chantier des collections.*

Cordialement,

Le service de la Commande Publique

**Question n° 22** Posée le 23/01/2026 à 17:39:02

Bonjour,

*Pouvez vous nous indiquer le niveau de complétude et de précision de la base inventaire fournie au candidat retenu? Le fichier intègre-t-il notamment les données dimensionnelles et caractéristiques des oeuvres ?*

*Concernant l'expression des besoin en réserve, les mouvements durant les différentes étapes, une évaluation sanitaire et d'encombrement a t-elle déjà été réalisée?*

*Est-il possible de disposer du PSC au stade de la consultation ?*

*vous remerciant pour vos réponses  
cordialement*

**Répondu le 27/01/2026 à 11:55:42**

*Bonjour,*

*L'inventaire des œuvres muséales propriétés du musée du château, ou en dépôt par d'autres institutions muséales, est complet et comprend les dimensions, poids, et état de chaque œuvre qui y est répertoriée. Le recensement décennal des œuvres est en cours et devrait être achevé courant 2026. Celui-ci sera remis au candidat retenu afin de lui permettre d'étudier finement les espaces muséaux projetés, ainsi que le déplacement souhaité des réserves muséales ; il permettra au candidat de connaître les typologies d'œuvres (menuisées, peintes, graphiques, sculptures, orfèvrerie, faïences, textiles, etc.) et les nécessaires besoins de conservation préventive à prévoir dans les futures réserves selon les obligations de conservation pour chaque grande famille d'œuvres.*

*Cet inventaire comprend une évaluation sanitaire et d'encombrement. Pour ce qui est des mouvements, cette étude n'est pas réalisée, il sera nécessaire d'en échanger avec les équipes du pôle musée et patrimoine du château durant la phase de diagnostic et d'audit au démarrage du marché.*

*Le document cadre du PSC sera finalisé mi-février 2026, et nécessite ensuite la validation et les éventuelles corrections à réaliser après analyse du document par les services instructeurs de la DRAC Grand Est, et du Service des Musées de France. Il n'est donc pas possible de transmettre ce document durant la consultation du présent marché. Toutefois, les grandes orientations du PSC, validées en session départementale en juin 2025 à l'unanimité par l'ensemble des élus du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, suffisent aux différents candidats pour estimer leurs temps de missions. Le PSC définitif sera remis au candidat retenu, à minima dans sa version restant à valider par la DRAC et le SMF, au démarrage des études objets du marché.*

*Cordialement,*

*Le service de la Commande Publique*

---

**Question n° 21**

**Posée le 20/01/2026 à 10:34:44**

*Pouvez-vous détailler les prestations attendues concernant la phase 2 de la tranche optionnelle 2 : « analyse des candidatures et des offres » s'il vous plaît ?*

**Répondu le 22/01/2026 à 16:02:27**

*Bonjour,*

*Nous entendons par analyse des candidatures et des offres :*

- o Vérification de la conformité des offres selon pré requis du marché de MOe ;*
- o Analyse des différentes offres et vérification de la conformité des offres selon programme de travaux retenu ;*
- o Rédaction de l'analyse des offres via tableur Excel ;*
- o Gestion des allers-retours entre services de la maîtrise d'ouvrage (service juridique, service de la commande publique, service du domaine départemental du château de Lunéville, chargé d'opérations Monuments Historiques) et équipe programmiste pour finalisation et*

- validation rapport d'analyse ;*
- o Présence durant la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du maître d'ouvrage pour explication et présentation aux élu.e.s composant la CAO ;*
  - o Accompagnement du maître d'ouvrage durant la phase de notification du candidat retenu , et des offres non retenues.*

*Cordialement,*

*Le service de la Commande Publique*

---

**Question n° 20**

**Posée le 20/01/2026 à 10:34:33**

*Pouvez-vous préciser vos attentes concernant les « couts de fonctionnement » dans la phase dans la phase 2 de tranche ferme et dans la phase 1 de la tranche optionnelle n°1 ? Faut-il définir l'ensemble des couts de fonctionnement des différentes activités ou bien s'agit-il uniquement des couts de fonctionnement liés aux bâtiments et espaces ?*

**Répondu le 22/01/2026 à 15:49:34**

*Bonjour,*

*Pour chaque tranche et phase concernées, il est attendu une approche des coûts de fonctionnement relatifs aux espaces à rénover, et à leur impact en terme de masse salariale, dimensionnement des RH, fluides et énergies, augmentation des coûts des contrats d'entretien et de vérification réglementaire des équipements , coûts d'entretien pour salubrité des espaces, et tout autre coût de fonctionnement induit par l'ouverture au public, ou aux travailleurs, de nouveaux espaces non utilisés à ce jour et objets des études de programmation souhaitées.*

*Cordialement,*

*Le service de la Commande Publique*

---

**Question n° 19**

**Posée le 20/01/2026 à 10:34:17**

*Pouvez-vous préciser vos attentes concernant l'établissement d'un « plan de financement » dans la phase 2 de tranche ferme s'il vous plaît ?*

**Répondu le 22/01/2026 à 15:43:33**

*Bonjour,*

*Nous entendons par établissement d'un plan de financement, une proposition de financement supportable par le Département de Meurthe-et-Moselle, propriétaire du château, ainsi que par ses financeurs habituels, Région Grand Est et DRAC Grand Est, mais aussi les sources de financement nouvelles possibles, et notamment possibilités de mécénat, de subventions européennes, d'appel à projets, et tout autre dispositif permettant le financement de rénovation muséale et patrimoniale, ou encore favorisant le tourisme, ou l'attractivité du territoire.*

*Cordialement,*

*Le service de la Commande Publique.*

**Question n° 18** Posée le 19/01/2026 à 10:28:17

Bonjour

*Est-ce que la participation de l'architecte du patrimoine à l'étude de programmation interdit sa candidature pour la mission de maîtrise d'oeuvre?*

Répondu le 27/01/2026 à 11:51:56

Bonjour,

*Le groupement participant à l'exécution du présent marché ne peut se porter candidat au marché de maîtrise d'œuvre.*

*En effet, le marché comprend une tranche optionnelle n°2 dans laquelle l'architecte du patrimoine est amené à participer à l'analyse des candidatures et des offres du marché de maîtrise d'œuvre. Cette situation est de nature à créer un conflit d'intérêts et ne permet donc pas de garantir l'égalité de traitement des candidats. Une clause précisant cette incompatibilité a été rajoutée au Règlement de Consultation*

Cordialement,

Le service de la Commande Publique

---

**Question n° 17** Posée le 15/01/2026 à 18:03:27

*-Dans le mémoire justificatif, pouvez-vous préciser la distinction que vous faites et les attendus qui en découlent entre la partie « description de la méthode que le candidat compte employer pour respecter les enjeux du CCTP » et la partie « justification des différentes tâches par rapport à la nature des missions objet du marché » ?*

Aucune réponse

---

**Question n° 16** Posée le 15/01/2026 à 18:03:14

*Pouvez-vous préciser si le mémoire justificatif doit être intégralement rédigé dans le document excel fourni ou si un document complémentaire peut être rédigé en plus du document excel synthétique ? Compte-tenu de l'envergure de la mission, il apparaît difficile de répondre aux exigences dans le format très contraint du document excel.*

Répondu le 27/01/2026 à 11:23:48

Bonjour,

*Le mémoire justificatif doit être complété selon le cadre joint, les annexes éparses ne sont pas attendues. Un renvoi depuis le mémoire, vers un document référencé explicitement est limitativement permis si ce document est pertinent par rapport à notre demande et aux éléments analysés, synthétique et succinct. Le candidat devra donc préciser l'item concerné auquel se rapporte chaque information complétée.*

Cordialement,

Le service de la Commande Publique

---

**Question n° 15** Posée le 14/01/2026 à 16:22:31

Bonjour,

*Vous demandez les compétences d'un architecte du patrimoine "avec 10 ans d'expérience", quelles en sont les motivations considérant qu'il ne s'agit pas d'un marché de maîtrise d'œuvre et qu'une étude patrimoniale complète a d'ores et déjà été établie ? Est-ce que les 10 ans sont obligatoires ? La compétence d'architecte spécialisé dans la programmation*

*architecturale d'équipements culturels sur bâtiment classé ou inscrit MH vous conviendrait elle ?*

*Cordialement*

**Répondu le 19/01/2026 à 14:51:47**

*Bonjour,*

*Nous vous confirmons que les exigences figurant au Règlement de Consultation relatives à la présence d'un architecte du patrimoine disposant de d'une expérience de plus de 10 ans sont maintenues telles que décrites dans les pièces du marchés.*

*Ces exigences correspondent au niveau d'expertise attendu par le maître d'ouvrage au regard des enjeux du projet et des échanges à conduire avec les partenaires institutionnels associés.*

*Cordialement,*

*Le service de la Commande Publique*

---

**Question n° 14** **Posée le 14/01/2026 à 15:27:44**

*Bonjour sauf erreur de notre part le RC n'a pas été mis à jour, merci de votre retour cdlt*

**Répondu le 14/01/2026 à 16:37:45**

*Bonjour,*

*Le Règlement de Consultation a été modifié en prenant compte également de la nouvelle date de remise des offres.*

*Cordialement,*

*Le service de la Commande Publique.*

---

**Question n° 13** **Posée le 13/01/2026 à 10:22:41**

*Bonjour,*

*Pourriez-vous nous donner le budget estimé pour les tranches fermes et optionnelles, afin de pouvoir proposer une offre la plus juste possible ?*

*Je vous remercie par avance,*

**Répondu le 14/01/2026 à 15:10:51**

*Bonjour,*

*La collectivité ne souhaite pas communiquer le budget estimatif pour les tranches fermes et optionnelles.*

*Néanmoins, les pièces du dossier de consultation permettent aux candidats de disposer de tous les éléments nécessaires pour chiffrer leur offre.*

*Cordialement,*

*Le service de la Commande Publique*

---

**Question n° 12** **Posée le 13/01/2026 à 10:20:29**

Bonjour,

*La publication de l'AO ayant eu lieu durant les périodes de fin d'années, et avec les congés en parallèle, serait-il possible de décaler le rendu des offres pour définir une réponse la plus pertinente possible ?*

Répondu le 14/01/2026 à 16:35:47

Bonjour,

*Je vous informe que la date limite de remise des offres a été repoussée au lundi 23 février 2026 à 16h00.*

Cordialement,

Le service de la Commande Publique

---

**Question n° 11** Posée le 08/01/2026 à 20:06:29

*qu'entendez-vous par cctp p8 : " 3) le programme adopté devra conduire à l'élaboration du dossier de consultation des entreprises en vue du recrutement de la maîtrise d'œuvre." ?*

*attendez-vous une prestation spécifique concernant le dce en vue du recrutement de la maîtrise d'œuvre?*

Répondu le 13/01/2026 à 12:34:48

Bonjour,

*Non, cela précise que programme détaillé à fournir durant les études, et après choix d'un scénario sur les 3 à proposer, devra permettre les détails suffisants pour lancer un DCE visant à recruter une maîtrise d'œuvre. Cependant, cette prestation d'élaboration du DCE, et l'accompagnement à l'analyse des offres, ainsi que l'avis du programmiste sur les missions DIA / APS et APD de la maîtrise d'œuvre retenu et leur compatibilité avec le programme, sont prévus en tranche optionnelle 02, si affermie.*

Cordialement,

Le service de la Commande Publique

---

**Question n° 10** Posée le 08/01/2026 à 20:04:38

*3.3 Gestion des flux/signalétique*

*pourriez-vous préciser vos attentes en terme de livrable ?*

Répondu le 13/01/2026 à 12:32:46

Bonjour,

*Merci de vous référer à l'article 4 du CCTP qui définit en détail chacun des livrables attendus.*

Cordialement,

Le service de la Commande Publique

---

**Question n° 9** Posée le 08/01/2026 à 20:01:17

*p7 du cctp , il est mentionné une étude "structurelle" pour la halle aux grain :; pourriez-vous préciser les limites de vos attentes ? attendez-vous un diagnostic structure sur cet édifice ?*

**Répondu le 13/01/2026 à 12:31:39**

Bonjour,

*Oui il est question d'une étude des structures porteuses, et notamment des planchers béton. Si la halle à grains était retenue comme nouveau site des réserves muséales, il sera nécessaire de s'assurer que les structures seront capables de supporter le poids actuel des œuvres en possession du musée du château, ainsi que les prospectives d'acquisition dans les années à venir.*

Cordialement,

Le service de la Commande Publique

---

**Question n° 8**

**Posée le 08/01/2026 à 19:58:32**

*3.2 du cctp p6 " Services aux visiteurs"*

*> s'agit-il des fonctions d'accueil du musée ? si oui, par "implantation du musée" au 3.1 p 5 entendez-vous uniquement les fonctions uniquement qui y sont mentionnées ?*

*> pourriez-vous préciser sur un plan de repérage le périmètre de la mission AMO préexistante, en cours d'exécution" concernant le corps central du château, RDC et étages, ainsi que ses liaisons avec les deux ailes sud et nord du château." ?*

**Répondu le 13/01/2026 à 12:29:43**

Bonjour,

*La mission de l'AMO s'étend sur le périmètre défini en jaune sur les plans joints, ainsi que sur la salle des Trophées au RDC de l'aile ducale. Oui les fonctions d'accueil sollicitées concernent le musée ; toutefois attention, d'autres activités évènementielles, locatives, administratives sont nécessaires au bon fonctionnement du site et devront être réfléchies en lien avec l'accueil muséal.*

Cordialement,

Le service de la Commande Publique

---

**Question n° 7**

**Posée le 08/01/2026 à 19:53:53**

*Pourriez-vous préciser le périmètre bâti à étudier dans le cadre de la mission ?*

*Est-ce que la phrase suivante du cctp p5 : " L'intervention porte sur l'ensemble du Domaine Départemental du Château de Lunéville, comprenant " signifie que la mission porte sur l'ensemble du patrimoine bâti ?*

**Répondu le 13/01/2026 à 12:25:22**

Bonjour,

*Oui cela comprend l'ensemble du patrimoine bâti du site. A note, seuls les espaces muséaux relatifs au PSC sont concernés en tranche ferme. La tranche optionnelle 01 si affermée, concernera les autres espaces bâtis du site et leurs annexes.*

Cordialement,

Le service de la Commande Publique

---

**Question n° 6**

Posée le 08/01/2026 à 19:46:20

*Pourriez-vous préciser la phrase suivante mentionnée au cctp p4 au chapitre 1.1 : " le diagnostic et l'inventaire des besoins sur l'ensemble du site fait partie intégrante de la tranche ferme." ?*

Répondu le 13/01/2026 à 12:22:55

Bonjour,

*Même si la tranche ferme ne portera que sur l'étude programmatique et architecturale des espaces muséaux relatifs au PSC, nous souhaitons toutefois que l'audit et l'inventaire des besoins à mener au démarrage de la mission permette un recensement global des activités présentes ou nécessaires sur le site sur l'ensemble du bâti et de ses annexes.*

Cordialement,

Le service de la Commande Publique

---

**Question n° 5**

Posée le 08/01/2026 à 19:44:50

*Est-ce qu'une zone est déjà définie pour accueillir les fonctions relatives à la TF (cf. cctp p4 chapitre 1.1) : " réserves, conservation des collections, accueil/billetterie, médiation, expositions temporaires ; et accessoires : boutique-salon de thé" ?*

Répondu le 13/01/2026 à 12:21:30

Bonjour,

*Oui l'aile des appartements ducaux pour l'ensemble des activités évoquées et éventuellement la halle à grains pour les futures réserves muséales.*

Cordialement,

Le service de la Commande Publique

---

**Question n° 4**

Posée le 08/01/2026 à 19:43:24

*Serait-il possible d'indiquer sur plan les zones prévue à l'étude décrites au cctp p3 : notamment les 14 pièces du parcours à Rdc et la zone prévue à l'étage pour les espaces modulables ?*

Répondu le 14/01/2026 à 14:53:04

Bonjour,

*Les plans du parcours PSC référençant les espaces muséaux à étudier en tranche ferme ont été rajoutés au dossier de consultation.*

Cordialement,

Le service de la Commande Publique

Fichier transmis : plansparcoursPSC.pdf

---

**Question n° 3**

Posée le 08/01/2026 à 19:37:24

*Sauf erreur, le PSC ne figure pas dans le dce, serait-il possible de le transmettre ?*

**Répondu le 14/01/2026 à 14:57:04**

*Bonjour,*

*Non le PSC est en cours de finalisation et sera transmis au service des musée de France pour validation fin janvier. Il sera remis au candidat retenu après analyse des offres.*

*Le rapport d'orientations stratégiques du PSC a été rajouté au dossier de consultation.*

*Cordialement,*

*Le service de la Commande Publique*

---

**Question n° 2**

**Posée le 29/12/2025 à 15:25:14**

*Le CCTP demande les références en conception de signalétique pour sites patrimoniaux, pourtant ici il s'agit d'une étude de programmation et pas de conception. Pouvez-vous préciser vos attentes pour ce point ?*

**Répondu le 13/01/2026 à 12:17:27**

*Bonjour,*

*Pour ce qui est des compétences en signalétique, la demande porte plus sur des connaissances dans ce domaine au vu des études et livrables attendus, afin de bien saisir les aménagements à prévoir et chiffrer dans le cadre de l'étude programmation architecturale. Aucune conception de signalétique ne sera sollicité durant les études.*

*Cordialement,*

*Le service de la Commande Publique*

---

**Question n° 1**

**Posée le 29/12/2025 à 15:11:31**

*Bonjour,*

*le RC demande que le muséographe soit architecte. Un muséographe travaillera - en collaboration avec les responsables scientifiques du projet - sur le parcours muséographique, le discours, le contenu de chaque partie de l'exposition permanente, du choix des œuvres, tandis que les aspects architecturaux, fonctionnels et techniques seront traités par d'autres spécialistes possédant des compétences déjà demandées dans le groupement. Pouvez-vous modifier ce point et demander dans le RC le muséographe au lieu d'architecte muséographe ? Merci d'avance.*

**Répondu le 14/01/2026 à 15:02:17**

*Bonjour,*

*Le muséographe peut être uniquement muséographe, sachant qu'un architecte du patrimoine ou ACMH devra apporter ces compétences dans le groupement.*

*Le Règlement de Consultation a été modifié sur ce point.*

*Cordialement,*

*Le service de la Commande Publique*

---